



SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL
de l'ÉDUCATION
NATIONALE
de
SEINE et MARNE

15 rue PAJOL
77000 MELUN
01 64 14 25 85
77@cgteduccreteil.org

FÉDÉRATION
de l'ÉDUCATION,
de la RECHERCHE
et de la CULTURE

www.cgteduc77.org



Les réformes du Bac, du Lycée et du Supérieur...

....Un projet global pour le gouvernement

- **La création de Parcoursup : dispositif d'inscription dans le Supérieur, 10 vœux non hiérarchisés**
 - Réponse « oui si » = contrat de réussite qui tient compte des « attendus » de la formation demandée
 - Réponse « en attente » = procédure complémentaire avec affectation possible du rectorat.
 - 1^{er} Conseil de classe = recommandations sur les vœux à faire, fiche avenir obligatoire pour chaque vœu, 2^e Conseil de Classe = avis sur les vœux
- **La réforme du baccalauréat : En 2021, 4 épreuves terminales et 55% de Contrôle Continu.**
 - Oui, 55% et non 40% , car le ministre joue sur les mots, l'épreuve de « grand oral », préconisée par le rapport Mathiot, représentant 15% de l'examen, n'a rien de national ni d'anonyme !
 - « Epreuves anonymées dans une banque nationale de sujets », certes, mais quelles sont les mesures prévues pour éviter toute prise en compte de l'établissement d'origine ? AUCUNE... Et quelles sont les mesures prévues pour réduire les inégalités entre établissements ? AUCUNE !!!

Nos commentaires :

- **La fin du Bac comme premier grade universitaire :** le Bac devient un simple diplôme de fin d'études, sans valeur intrinsèque, alors qu'il marquait l'entrée dans le supérieur.
- **La dérive vers des diplômes d'établissement :** contrôle continu pour 55% de la note, aucune garantie sur la non prise en compte de l'établissement d'origine et aucune mesure visant à réduire les inégalités locales, les lycées restant une fois de plus exclus de l'éducation prioritaire. On va bien vers des diplômes d'établissement, ou seule compte la « réputation » de tel ou tel lycée. C'est la porte ouverte à toutes les discriminations sociales.
- **L'introduction d'une sélection déguisée à l'entrée dans le Supérieur :** le supérieur recrutera (ou pas) sur des critères opaques et rien ne garantira un traitement équitable des élèves.
- **La suppression de la reconnaissance du diplôme :** la généralisation des évaluations en compétences floues et relatives aux établissements (voire en jugement sur une personne et non sur une production ou sur des connaissances, comme dans le projet de « grand oral ») permettra de supprimer le Bac comme diplôme reconnu dans les conventions collectives, il ne sera donc plus opposable aux employeurs.
- **L'introduction de la modularisation et des spécialités:** transformation des choix de scolarité et d'orientation en parcours où seuls les « initiés » se retrouveront. La menace d'annualisation des parcours n'a pas disparu en raison du calendrier prévu pour le bac. Quant aux spécialités, elles « typeront » les profils d'établissement, les lycées les plus petits seront les grands perdants, ne pouvant pas tout offrir.
- **Aucune remise en cause de la nocivité des précédentes réformes :** ni les réductions horaires, ni la destruction des seuils de dédoublement, ni les dotations globalisées, ne sont supprimées. La mise en concurrence des disciplines et des personnels et les inégalités dans les horaires de formation persisteront.

Un projet de société plus général :

➤ **Réformes du code du travail et du lycée : même objectif !**

Lycéens, étudiants, salariés isolés sans référence collective et sans aucun moyen de se défendre.

Accord d'entreprise primant sur la convention collective = diplôme d'établissement remplaçant un examen national anonyme.

Entretien d'embauche = « grand oral » ? On y est presque.

➤ **Destruction de la Sécurité Sociale : fin de la protection sociale pour les plus faibles**

Baisse des cotisations = baisse du financement de la Sécu et des prestations, comme pour les retraites complémentaires. Projet de « retraites individuelles par points ».

➤ **Une baisse dès cette année de 20% des postes au concours de recrutement, une volonté de supprimer des emplois de fonctionnaires dans tous les domaines :**

Telle est la vraie raison de ces mesures, faire des économies budgétaires sur le dos de l'éducation, comme de tous les services publics, en prévoyant de nombreuses suppressions de postes à moyen terme. Qui peut encore, dans ce contexte, croire à l'augmentation du nombre de places, dans l'enseignement supérieur ou ailleurs ?

Une belle supercherie, décryptons la propagande ...

➤ *“Pour réduire l'échec à l'entrée en licence, définissons les “attendus” et les contrats de réussite.”*

Tout d'abord l'échec en licence, ce n'est pas 60% (en 1^{ère} année), mais 36% (sorties fin de cycle sans diplômes). Ensuite, pour nous, les “attendus”, c'est tout simplement la réussite au Bac!

Enfin, pour expliquer l'échec en licence, il faut tenir compte :

- de la baisse des exigences au Bac et de la forte réduction des horaires disciplinaires depuis 2010
- de la déspecialisation des séries Générales et Technologiques
- de la réduction de la formation des Bac Pro de 4 à 3 ans dont 22 semaines en entreprise avec une évaluation quasi exclusive en CCF, aboutissant à un niveau réel qui ne répond plus aux attentes de l'enseignement supérieur.
- de la nécessité d'un travail salarié pour de nombreux étudiants.

➤ *“Prenons en compte le projet et le profil de chacun grâce à un enseignement modulaire.”*

L'éclatement de la formation initiale, c'est :

- la constitution probable de classes de niveau et une orientation vers l'enseignement supérieur quasi irréversible dès la Seconde.
- des certifications et des diplômes liés aux établissements, avec une accentuation des inégalités sociales devant l'école

➤ *“Il y aura un accompagnement pour tous.”*

L'expérience le montre, l'AP (accompagnement personnalisé) dans les collèges et lycées, c'est :

- des heures prises sur les heures d'enseignement dans le cadre de dotations horaires globalisées
- pas de seuil de dédoublement légal
- une incapacité à enrayer les effets négatifs des réductions d'heures et de l'évaluation par CCF qui tire tout le monde vers le bas.

Les revendications de la CGT Educ 77 pour les lycées et l'accès au Supérieur :

Du 1^{er} degré jusqu'à la Seconde : un tronc commun renforcé, avec un premier palier d'orientation en fin de Seconde après un cycle 3^{ème}/2^e permettant à tous les élèves de découvrir toutes les dominantes de chaque voie et série du cycle terminal.

En cycle terminal, des voies et séries bien identifiées avec de réelles dominantes.

Un baccalauréat restant un diplôme national, sans CCF ni “compétences”, garantissant l'accès à l'enseignement supérieur.

Une refonte de l'articulation entre le Secondaire et le Supérieur, assurant une continuité pédagogique dans les contenus enseignés et une vraie maîtrise de la méthodologie de travail pour permettre la réussite de chacun.

Des parcours passerelles pour permettre les réorientations.